

SPEECH ENTREPRENDRE

Dr Radhakrishna SOMANAH, Directeur général de l'Université des Mascareignes

Madame Sabine LOPEZ, Directrice, Direction des Projets, AUF-Paris

Madame Dragana DRINCOURT, Responsable principale de projet et Coordonnatrice du Programme ENTREPRENDRE, Direction des Projets, AUF-Paris

Madame Mireille ANDRIAMAMPIANINA, Directrice Régionale Adjointe-Projets, AUF- Afrique Australe et Océan Indien

Madame Mohee, Commissaire, Commission D'Education Supérieur ;

Vice Chancelier de l'Université de Maurice ;

Chefs d'établissements d'enseignement supérieur et corps para-public de Maurice

Les officiers de mon Ministère

Madame Jayantee GUKHOOL, Responsable du bureau national AUF-Maurice, AUF- Afrique Australe et Océan Indien

Chers invités,

Chers étudiants

Mesdames et Messieurs

Bonjour à vous tous,

C'est avec un réel plaisir que je participe à l'atelier de co-construction dans le cadre du programme ENTREPRENDRE à Maurice.

Je voudrai, en premier lieu, souhaiter la bienvenue à Maurice à Mesdames Sabine LOPEZ, Dragana DRINCOURT et Mireille ANDRIAMAMPIANINA. Votre déplacement chez nous et votre présence aujourd'hui contribue à accentuer considérablement la visibilité du projet ENTREPRENDRE en ce début d'implémentation.

Je me souviens du lancement de ce même projet en mai 2022, avec la présence du Recteur de l'AUF, le Professor Slim KHALBOUS.

La République de Maurice est heureuse d'être un des huit (8) pays choisis pour bénéficier du support et de l'expertise de l'AUF afin de développer une culture entrepreneuriale au sein des universités Mauriciennes.

Mesdames et Messieurs

J'aimerais ici saluer la coopération qui existe entre l'AUF et le Ministère de l'Education de la République de Maurice.

La collaboration du Gouvernement Mauricien et l'Agence Universitaire de la Francophonie ne date pas d'hier. L'Université des Réseaux d'Expression Française, maintenant connue comme l'Agence Universitaire de la Francophonie, et le Gouvernement Mauricien ont en effet entamé leur collaboration en Septembre 1995, avec la signature d'une convention cadre. Cela visait à l'époque à la création d'un Institut International Francophone de l'Entrepreneuriat.

Nous sommes fiers de cette collaboration de plus de 25 ans et de ce partenariat qui n'a cessé de se diversifier, en passant par la création du Campus Numérique Francophone de Réduit et, aujourd'hui, avec des projets innovants tels 'ENTREPRENDRE' et 'APPRENDRE', entre autres.

Nous ne pouvons que souhaiter que cette collaboration qui contribue à l'avancement de la qualité de l'enseignement supérieure à Maurice puisse se poursuivre et se renforcer davantage dans les années à venir.

Et j'ai la certitude que ce sera le cas, vu que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies à cette fin.

Notre partenariat ne demande qu'à être raffermi d'avantage et nous y travaillons afin de renouveler l'Accord Cadre dans les plus brefs délais.

Chers amis

Je suis heureuse que le projet ENTREPRENDRE a eu un suivi continu depuis Mai 2022, lors de son lancement.

Mon Ministère y a contribué avec tout le sérieux que demande ce projet.

Nous avons ainsi désigné l'Université des Mascareignes comme institution première pour piloter le projet à Maurice et avons participé à toutes les réunions locales et internationales de points focaux.

Je sais que mon Ministère a déjà élaboré une analyse de la situation par rapport au programme ENTREPRENDRE à Maurice ainsi que des points sur l'avancement d'un plan d'action 2022-2023. Permettez-moi donc de vous assurer du soutien de mon Ministère à ce projet.

Mesdames et Messieurs

J'aimerais souligner qu'un projet comme ENTREPRENDRE contribue plus qu'il n'y paraît au bien-être socio-économique du pays.

L'employabilité des jeunes restent une thématique d'intérêt mondial, clairement énoncée par les études du World Economic Forum et de l'OECD sur le Futur du Travail dans le monde. Ces instances internationales ont ainsi conclu, après de nombreuses recherches, que 700 des métiers que nous connaissons sont appelés à disparaître dans les prochains 10 ans ; et que la capacité et le savoir-faire de 50% des employés devront être améliorés afin de mieux répondre aux besoins de l'avenir du travail.

Il est également clair que les travailleurs doivent être dotés des compétences et des capacités vitales pour qu'ils puissent s'adapter et se dépasser pour pouvoir relever les défis nouveaux qui les guettent aujourd'hui et demain.

Il est de notre devoir de former les jeunes d'aujourd'hui afin qu'ils soient prêts à prendre la relève et faire face au défis. Ajouter à cette démographie déclinante de l'île Maurice et la nécessité de s'assurer que nous disposons de ressources humaines qualifiées pour répondre à notre ambition d'augmenter le revenu par habitant reste un vrai défi.

Dans cette optique, je tiens aussi à préciser que mon Ministère a introduit l'éducation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement scolaire dès le grade 9. Ceci a pour but de familiariser les élèves à l'environnement entrepreneurial en rencontrant des entrepreneurs opérant à proximité de leurs écoles et aussi d'acquérir une connaissance des procédures pour développer sa propre entreprise.

Aussi le programme de l'éducation à l'entrepreneuriat a été revu pour les élèves de la grade 12 pour assurer qu'ils puissent acquérir des compétences voulues afin de devenir des entrepreneurs réussis.

Toutefois nous reconnaissons qu'introduire les jeunes à l'éducation à l'entrepreneuriat dans le milieu scolaire n'est qu'un début et que cela devrait être accompagné d'autres mesures tant au niveau de l'éducation que d'autres partenaires de l'économie.

A ce jour, Maurice compte environ 10,000 jeunes en quête d'emplois ayant une qualification post-secondaire. Ces jeunes représentent un formidable potentiel inexploité pour générer, innover et contribuer au développement économique.

Les jeunes devraient être en mesure de créer leur propre entreprises et de ce fait créer du travail pour les autres et devenir eux-mêmes des employeurs.

Et c'est précisément là, Mesdames et Messieurs, que le projet ENTREPRENDRE s'inscrit parfaitement dans notre projet d'innover et de relancer l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Le projet ENTREPRENDRE nous permet de passer du discours sur la création d'emplois pour les jeunes à celui de l'invention d'emplois par les jeunes. L'entrepreneuriat peut ainsi être une partie de la solution, en aidant les jeunes à devenir les principaux employeurs du pays.

En effet, cette initiative s'aligne aussi parfaitement avec un des objectifs de mon Ministère qui est de fournir une ressource humaine créative et compétente pour un développement national durable. Ce qui explique pourquoi je tiens à réaffirmer tout le soutien du Ministère à ce projet.

Mesdames et Messieurs

Ceci est un projet pilote, et je demanderais aux différents acteurs de s'assurer que toutes les procédures soient respectées afin que la mise en œuvre se fasse dans les meilleures conditions.

J'aimerais ainsi inviter l'UDM à s'assurer que les cours du projet ENTREPRENDRE soient dûment accrédités par le Higher Education Commission.

Nous attendons avec impatience que, très bientôt, nous puissions avoir nos premiers étudiants avec le statut national d'Étudiants Entrepreneurs. Il ne faut pas oublier que le but premier est que ces étudiants puissent sortir de l'Université non seulement avec un diplôme mais aussi avec un plan et tout le soutien nécessaire pour monter leurs propres entreprises.

Nous souhaitons aussi la collaboration de l'AUF afin que le projet soit étendu dans toutes les Universités de Maurice, ainsi que les autres institutions telles les Polytechniques.

Mesdames et Messieurs

Je terminerai mon allocution en reprenant ces paroles du Professor Muhammad Yunus, Prix Nobel 2006 dans le domaine de la microfinance :

"L'entrepreneuriat est l'expression de la liberté individuelle, de la créativité et de l'innovation."

Je souhaite que ce même esprit anime ce projet pilote.

Je vous remercie pour votre attention.